

## LA RENCONTRE DE L'EVANGILE AVEC LA CULTURE AFRICAINE

Le Président de la CONAC, le Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS, a dédié son ouvrage intitulé «La Rencontre de l'Evangile avec la culture des peuples de l'Est-Cameroun de 1916 à 1961 : Perspective d'une historiographie de chrétienté africaine », le jeudi 11 mai 2017 à l'Amphithéâtre Immanuel David de l'Université Protestante d'Afrique Centrale à Yaoundé.

Les membres du Gouvernement, les membres du Comité de Coordination de la CONAC ainsi que des universitaires et étudiants, ont pris part à la cérémonie.

L'auteur, dans sa posture d'historien de l'Eglise, s'emploie, d'une part à faire connaître la culture des



peuples de la Région de l'Est Cameroun et d'autre part, à faire apprécier leur adhésion à l'Evangile du Christ.

C'est la deuxième publication du Rev. MASSI GAMS en deux ans. En

2015, le Président de la CONAC a publié « Lutte contre la corruption et restauration morale au Cameroun : quelques clés pour agir ».

## UNITED NATIONS CONVENTION AGAINST CORRUPTION

### EXPERTS FROM 22 COUNTRIES DRILLED ON REVIEWING TECHNIQUES

The United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC) and the Prosecutor General's Office of the Russian Federation, from 25 to 27 April, 2017, organized a training workshop in Moscow, Russia, to prepare and support countries that would be reviewed in 2017 and 2018 within the Peer Review Mechanism of the United Nations Convention against Corruption (UNCAC).

Thirty-three participants, including National Focal Points from 22 State Parties, actively took part in the three-day training. The participants listened to a presentation on the Review Mechanism, a detailed exposé on the two UNCAC Chapters under review; Chapter II on Preventive measures and Chapter V on Asset



Experts and National Focal Points at the training in Moscow.

recovery. A simulation of a country's review was also presented.

The following countries took part in the workshop: Antigua and Barbuda, Cameroon, Egypt, Greece, Guinea-Bissau, Vietnam, Djibouti,

Kenya, Laos, Mauritania, Myanmar, Cook Islands, Russia, Slovenia, Swaziland, Sudan, Tajikistan, Tanzania, Uruguay, Palestine, Federated States of Micronesia and Central African Republic.

## LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION FORESTIERE ILLÉGALE LES ACTEURS MIEUX OUTILLÉS

Un atelier régional sur la lutte contre l'exploitation forestière illégale dans le Bassin du Congo s'est tenu du 15 au 19 mai 2017 à Libreville, au Gabon. Organisé par le Ministère de la Justice et le Ministère des Forêts des Etats-Unis d'Amérique, en partenariat avec le Gouvernement gabonais, l'atelier a regroupé une cinquantaine de participants venant de quatre pays du Bassin du Congo, notamment: le Cameroun, le Gabon, le Congo et la République Démocratique du Congo.

La délégation camerounaise était composée de six personnes issues du MINFOF, du MINFI (Direction Générale des Douanes), du MINTRANS-SPORTS, du MINJUSTICE, de la DGSN et de la CONAC.



Les travaux ont porté sur le blanchiment d'argent dans l'exploitation forestière illégale, le traçage des avoirs, les confiscations, les techniques scientifiques d'identification du bois ainsi que les alertes GLAD (Global Land Analysis and Discovery) du

Global Forest Watch (GFW).

L'atelier a permis aux participants de renforcer leurs connaissances en investigations et poursuites en matière d'exploitation forestière illégale.

## LA CONAC RÉPOND À SES LECTEURS

Dans cette rubrique, nous apportons des éléments de réponse aux questions de nos lecteurs.

### Que faire quand on a affaire à un prétendu agent de la CONAC corrompu ?

C'est probable que vous ayez eu affaire à un faux agent de la CONAC. Il s'agit des anarcho-criminels. Il faut rester vigilant et surtout, ne cédez à aucune tentative de corruption. Peu importe la personne qui se présente à vous. Dénoncez tout acte de corruption ou tentative de corruption à la CONAC.

### Pourquoi la CONAC ne mène-t-elle pas des investigations dans le secteur des transports où la corruption est pratiquée à ciel ouvert ?

L'Antenne d'Interventions Rapides de la CONAC est constamment sur le terrain pour traquer la corruption sur les axes routiers, notamment dans les stations de pesage et de péage. L'Institution a aussi organisé une caravane anti-corruption dans le secteur des Transports, le 9 décembre 2016, à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption. Mais la lutte contre la corruption est une œuvre collective. Par conséquent, nous invitons tous les acteurs de ce secteur à dénoncer les actes de corruption à la CONAC. La DGSN et le SED coopèrent dans ce sens.

### Pourquoi les responsables de la CONAC ne visitent-ils pas régulièrement les établissements scolaires pour éduquer les élèves et étudiants sur le bien-fondé de la lutte contre la corruption ?

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d'Education à l'Intégrité (PNEI) élaboré par la CONAC en 2010, l'Institution organise plusieurs activités dans le secteur éducatif. Nous avons, par exemple, institué une campagne « Rentrée Scolaire Sans Corruption » au début de chaque année scolaire. La CONAC profite aussi des moments de grands rassemblements des jeunes, tels que les Jeux FENASSCO et les Jeux Universitaires, pour sensibiliser la communauté éducative. Au mois de mai, la CONAC a organisé des descentes sur le terrain pour apprécier le niveau d'appropriation des principes et valeurs d'intégrité dans les établissements scolaires.

### Pourquoi la CONAC ne communique-t-elle pas assez sur ses activités ?

La CONAC reconnaît que la communication joue un rôle primordial dans la lutte contre la corruption et dans le changement de comportement. Par exemple, chaque année, l'Institution publie un Rapport sur l'état de lutte contre la corruption au Cameroun. Ce rapport est distribué et téléchargeable sur son site web gratuitement. De même, nous avons des émissions radiophoniques et télévisées pour éduquer et sensibiliser la population sur ce phénomène. Dans le même sens, elle met à la disposition du grand public son bulletin d'information dans lequel elle rend compte mensuellement de ses activités. Il y a aussi des sorties événementielles comme la participation à Promote. Mais, beaucoup reste à faire. C'est pour cela que nous allons multiplier les canaux de communication.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Année / Year 1, N° 006

Tél: 222 20 37 32 • Fax: 222 20 37 30

Jun / June 2017

# CONAC NEWSLETTER

Bulletin bilingue d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption

B.P./P.O Box : 33 200 Yaoundé

Website : www.conac.cm

REPUBLIC OF CAMEROON

Année / Year 1, N° 006

Mailto : info@conac.cm

## FIGHTING CORRUPTION: AFRICAN COMMONWEALTH NATIONS SHARE BEST PRACTICES

The Chairman of CONAC took an active part in the 7th Regional Conference for Heads of Anti-Corruption Agencies in Commonwealth Africa that was held in Malawi, from May 29 to June 02, 2017.



The Conference offered an opportunity for delegates to network.



The Chairman of CONAC addressing delegates at the Malawi Conference.

Over the past seven years, heads of anti-corruption agencies of African countries belonging to the Commonwealth have been meeting annually to share ideas and experiences. This year's meeting took place in Mangochi, Malawi, from May 29 to June 02, 2017. It was opened by Hon. Samuel Tembenu, Minister of Justice and Constitutional Affairs of the Republic of Malawi, representing the President. Some 100 delegates from 16 countries were in attendance.

The five-day conference, co-hosted by the Anti-Corruption Bureau of Malawi and

the Commonwealth Secretariat, was an occasion for the anti-corruption crusaders to share best practices. Focus was on innovative approaches in the fight against corruption and skills gathered during inter-agency visits over the past 12 months.

The delegation of the National Anti-Corruption Commission of Cameroon, CONAC, was led by its Chairman, Rev. Dr. Dieudonné MASSI GAMS. The publication of the CONAC monthly Newsletter, the organization of an anti-corruption caravan on the occasion of the 2016 International Anti-Corruption day and the

broadcast of sting operations over the national television, were among the innovative actions in the fight against corruption presented by CONAC.

Exposés by experts delved into the role of the private sector in fighting corruption, the reasons for losing some anti-corruption cases, how to recover stolen assets and the importance of making use of the Commonwealth Anti-Corruption Centre in Botswana to train anti-corruption crusaders.

The anti-corruption experts were unanimous that there is no "big" or "small" cor-

ruption as the consequences of any act of corruption will always be disastrous to an individual, a community or a nation. Accordingly, they pledged to wage a non-discriminatory fight against corruption in their respective countries.

In the communiqué issued at the end of the meeting, Heads of anti-corruption agencies resolved to carry out benchmarking visits to acquire new skills and techniques that would help reinforce the fight against corruption and promote good governance in their respective countries.

## CE QU'ILS PENSENT DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les points de vue de quelques participants à la 7ème Conférence des Chefs des Agences Anti-Corruption des pays africains du Commonwealth tenue du 29 mai au 02 juin 2017 à Mangochi, Malawi. La conférence a été organisée par le Bureau Anti-Corruption du Malawi en partenariat avec le Secrétariat du Commonwealth.

**DR. ROGER KORANTENG, CONSEILLER EN GOUVERNANCE, SECRÉTARIAT DU COMMONWEALTH, LONDRES.**

«Au cours des sept dernières années, les responsables des agences de lutte contre la corruption des pays africains membres du Commonwealth se rencontrent une fois par an pour échanger des idées. L'impact de ces réunions est visible car la lutte contre la corruption a été renforcée dans pratiquement tous ces pays. De nouvelles stratégies, plus pratiques et réalistes, sont mises en oeuvre. De même, à travers le Centre du Commonwealth du Botswana, plusieurs cadres des structures anti-corruption ont été formés dans des domaines divers tels que la recherche et la gestion des preuves, l'éthique et l'intégrité, etc. ».

**MME ROSE RETSET, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU «DIRECTORATE ON CORRUPTION AND ECONOMIC CRIME» DU BOTSWANA.**

«Nous devrions œuvrer pour une lutte sans discrimination contre la corruption dans nos pays parce que les conséquences de la corruption sont graves. Les notions de «gros poisson», «petit poisson», «mangeurs d'herbes» et «mangeurs de viande» ne devraient pas orienter nos actions. Notre but est de combattre partout toute forme de corruption. De même, il est souhaitable que les agences anti-corruption œuvrent pour la mise sur pied des procédures qui favorisent la transparence dans la gestion financière au sein de nos Administrations. Des efforts devraient être faits pour dématérialiser les paiements et les transactions financières afin de limiter les contacts physiques qui favorisent la corruption.»

**IBRAHIM MAGU, DIRECTEUR DE «ECONOMICS AND FINANCIAL CRIMES COMMISSION», NIGERIA.**

«Il n'y a pas une stratégie unique pour lutter contre la corruption. Chaque pays devrait identifier les stratégies susceptibles d'apporter de grands résultats. Au Nigeria, par exemple, l'introduction d'une nouvelle législation sur la rémunération et la protection des lanceurs d'alerte a donné lieu à une augmentation considérable des dénonciations, ainsi que des recouvrements. Un dénonciateur qui fournit des informations qui débouchent directement sur le recouvrement des fonds ou d'avoirs publics volés ou dissimulés, peut recevoir une somme qui se situe entre 2,5% et 5% du montant récupéré. Des mesures adéquates sont prises pour protéger l'identité des dénonciateurs et les mettre à l'abri d'éventuelles attaques et représailles.»

**JUSTICE LOT MOROKA, JUGE À LA COUR SUPRÊME DU BOTSWANA.**

« Dans l'ensemble des pays du Commonwealth, les procès relatifs aux affaires de corruption sont perdus du fait de l'absence d'éléments suffisants pour prouver l'accusation, de la violation des règles de procédure pénale et celles relatives à la recevabilité des preuves. Par conséquent, une personne peut être déclarée légalement innocente indépendamment de la culpabilité factuelle. C'est à ce niveau que la loi sur la procédure pénale entre en jeu. La procédure adoptée pour obtenir le verdict de culpabilité est cruciale pour déterminer si la culpabilité a été établie conformément à la norme requise. Les structures anti-corruption devraient connaître toutes ces règles pour bien orienter leurs enquêtes et conclusions ».

## LUTTONS CONTRE LA CORRUPTION, C'EST UN DEVOIR CITOYEN ET PATRIOTIQUE !

### CONAC NEWSLETTER

Bulletin bilingue mensuel d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption  
Tél : 222 20 37 32 Fax : 222 20 37 30  
BP 33 200 Yaoundé  
info@conac.cm, www.conac.cm

**Directeur de Publication**  
Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS  
**Directeur de Publication Délégué**  
Pr. François ANOUKAHA

**Conseil Editorial**  
NGALLE EYOUM  
**Rédacteur en chef**  
Irene MORIKANG TCHE

**Rédaction**  
Richard FEGUE EKANI  
Benjamin FOUA EFFA  
Emmanuel NGANJE JACKAI  
Sylvie MENTHONG À MENTHONG  
Veronique Armand NGA  
Gilbert Christian ONANA NKUDU  
Alfred ETOM

**Secrétariat**  
Eunice BIH AZIE  
Sylvie VOUFACK  
Simon Pierre NTAP  
**Impression**  
Régie / CONAC

## FIGHTING CORRUPTION IS EVERYBODY'S RESPONSIBILITY. IT STARTS WITH ME!

## « CAMPAGNE CAFÉIÈRE SANS CORRUPTION » : DES ACTEURS INDÉLICATS SANCTIONNÉS

La CONAC a fait infliger des amendes d'une somme totale de 3 400 000 FCFA à des acteurs indéliques démasqués pendant la troisième édition de la « campagne caféière sans corruption » qui a eu lieu du 8 au 18 mai 2017.

Une Mission de la CONAC, conduite par le Prof. François ANOU-KAHA, Vice-Président de cette Institution, a sillonné les grands bassins de production de café des Régions du Littoral, de l'Ouest et de l'Est.

Pendant dix jours sur le terrain, la CONAC a procédé au contrôle des usines à café et a eu des entretiens avec les responsables de certaines Administrations et structures concernées dans la filière café, notamment l'Office National du Cacao et du Café (ONCC), le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC) et le Fonds de Développement du Cacao et du Café (FODEC).

Pour ce qui est du contrôle des usines à café, la CONAC a vérifié la légalité de celles-ci afin de lutter contre le phénomène de « coxage » qui mine la filière. Les « coxageurs » sont une catégorie illégale d'acheteurs de café qui opèrent en



Visite dans une usine à café.

marge de la réglementation et aggravent la spoliation du petit planteur. Avec de faux instruments de pesée, ils trompent la vigilance du planteur et s'enrichissent ainsi sur son dos.

Ils sont pour la plupart, responsables de l'achat du café de mauvaise qualité, de porte à porte et en coque, qu'ils font décortiquer et conditionner avec un taux d'humidité supérieur à la norme (12%). Non seulement ces pratiques concourent à maintenir le petit

planteur dans la précarité, mais aussi elles ternissent le label Cameroun en matière de café au niveau du marché international, d'où sa décoloration inexorable. Vendu à 2558 FCFA le kilogramme en 2012, le café Arabica du Cameroun n'a plus franchi la barre de 1500FCFA depuis 2013.

En dehors des « coxageurs », d'autres acteurs véreux violent la réglementation en vigueur, allant de l'achat du café sans carte professionnelle, au dé-



faut de déclaration des statistiques, l'absence de patente et l'absence de déclaration d'existence en cours de validité. En outre, certains usiniers n'ont pas pu prouver l'origine des stocks trouvés dans leurs magasins à cause du défaut d'étiquetage de ceux-ci.

La CONAC a fait infliger des amendes de plus de 3 400 000 FCFA (trois millions quatre cent mille FCFA) pour ces infractions commises par des acteurs indéliques. L'Institution

procède actuellement au suivi du versement effectif de cette somme d'argent dans les caisses du Trésor Public par les responsables locaux du Ministère du Commerce et de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC) ainsi que les Officiers de Police Judiciaire à Compétence Spéciale requis par la CONAC pour lui porter main forte dans cette activité.

### CORRUPTION ET ARNAQUE PAR LES FORCES DE MAINTIEN DE L'ORDRE

## LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL À LA SÛRETÉ NATIONALE SANCTIONNÉ

Faisant suite à la dénonciation d'un citoyen, via le courrier électronique, sur les pratiques de corruption et d'arnaque de certains éléments des Forces de Maintien de l'Ordre lors des contrôles sur l'axe routier Douala-Bafoussam, le Président de la CONAC a saisi le Délégué Général à la Sûreté Nationale, pour action et mesures appropriées.

Au terme des enquêtes et des contrôles inopinés conduits sur cet axe routier par la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN) conjointement avec la Division de la Sécurité Militaire (DSM), du 24 au 28 mars 2017, les éléments de cette mission conjointe ont permis de constater que les faits allégués dans la dénonciation de cet usager étaient fondés. C'est ainsi qu'au

terme de ces investigations, 02 Policiers et 04 Gendarmes véreux ont été interpellés. Les fonctionnaires de Police pris en flagrant délit d'extorsion des fonds sont en cours de suspension de leurs fonctions pour une durée de trois mois, en prélude à leur traduction devant le Conseil de Discipline de la Sûreté Nationale. Quant aux Gendarmes, ils font l'objet d'une procédure disciplinaire aux soins

de la Division de la Sécurité Militaire.

Le Président de la CONAC salue la bonne collaboration qui existe entre l'Institution dont il a la charge et la Délégation Générale à la Sûreté Nationale. Il apprécie à sa juste valeur la promptitude et la célérité du Délégué Général dans sa ferme volonté d'éradiquer ce fléau qu'est la corruption sur nos axes routiers et surtout d'assainir le corps de la Police des

« brebis galeuses » qui ternissent, par leurs actes contraires aux missions nobles de la Police, l'image de marque de ce corps. Il appelle les Camerounais à plus de vigilance pour barrer la voie à de telles pratiques, contraires à l'éthique, en dénonçant auprès des autorités compétentes, toutes les manœuvres et les pratiques de corruption dont ils ont connaissance.

## POUR UNE RÉDUCTION DES DÉLAIS DE TRAITEMENT DES TRANSACTIONS FONCIÈRES

Le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, Mme Jacqueline KOUNG à BESSIKE, a lancé les 4èmes Initiatives à Résultats Rapides (IRR) de son Département ministériel le 10 Mars 2017.

Selon le Ministre, l'originalité de cette 4ème IRR, qui sera implémentée à l'aide des « coaches » de la CONAC, réside dans l'institution des fiches d'évaluation des performances des services et des responsables et l'instauration de la fiche du traitement des dossiers.

Cette deuxième fiche rendue obligatoire, permettra de recueillir



des informations et les observations des usagers sur la qualité du service qui leur est rendu. Les IRR sont utilisés pour implémenter la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC).

### HOW TO DENOUNCE CORRUPTION

**What to denounce:** Any act of corruption which you witness. Lay emphasis on the facts.

**Who to denounce:** Anybody involved in an act of corruption. Get his/her names, place of work and function. Describe what he/she does. You can decide to remain anonymous.

**How to reach CONAC:** Address your complaint to the Chairperson of CONAC and forward using the following means of communication.

- **Hand mail:** Drop your denunciation at the Headquarters of the National Anti-Corruption Commission located at the Conference Centre, Yaounde.
- **Postal Mail:** Send to P.O. Box 33200 Yaounde
- **Telephone:** 222 20 37 32
- **Fax:** 222 20 37 30
- **Email:** info@conac.cm

*The denunciation of corruption is a patriotic obligation and a civic responsibility.*

### RESTAURATION DES VALEURS ÉTHIQUES ET MORALES

## LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE APPRÉCIE L'INITIATIVE DE LA CONAC

La Commission Nationale Anti-Corruption et ses partenaires ont été sur le terrain du 27 avril au 12 mai 2017 pour suivre la mise en œuvre du Programme National d'Éducation à l'Intégrité (PNEI).

Une équipe de la CONAC, accompagnée de cadres des Ministères de l'Éducation de Base, des Enseignements Secondaires, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, a séjourné dans les Régions de l'Est, du Sud, de l'Ouest, du Littoral et du Centre, du 27 avril au 12 mai 2017, pour apprécier le niveau d'implémentation du Programme National d'Éducation à l'Intégrité (PNEI).

La mission, conduite par M. MBILE Nobert NANGIYA, Membre du Comité de Coordination de la CONAC, a visité les établissements scolaires et de formation des Régions concernées pour s'assurer de l'effectivité des enseignements de l'Éducation à l'Intégrité, mesurer les efforts fournis par les superviseurs pédagogiques pour promouvoir



La communauté éducative a accueilli favorablement l'initiative.

les principes et valeurs d'intégrité et donner des orientations pédagogiques en vue d'une mise en œuvre efficace du PNEI.

Ainsi, pendant les deux jours consacrés à chaque Région visitée, l'équipe de mission s'est conjointement livrée aux échanges avec les Délégués

Régionaux, les Inspecteurs Coordonnateurs, les Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques Régionaux, aux discussions avec les chefs d'établissements et les enseignants, à l'observation des leçons d'Éducation à l'Intégrité et aux entretiens avec les élèves.

Globalement, la communauté



L'équipe de mission s'est conjointement livrée aux échanges.

éducative a accueilli favorablement l'initiative de la CONAC visant à restaurer les valeurs éthiques et morales à travers le Programme National d'Éducation à l'Intégrité (PNEI). Celui-ci suscite un engouement certain auprès des enseignants et des élèves, tant il participe de la lutte préventive contre la corruption et

de l'assainissement du secteur éducatif.

La seconde phase de ladite mission de suivi, prévue entre octobre et novembre 2017, se déroulera dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

## JOURNALISTS BETTER ARMED TO FIGHT AGAINST CORRUPTION

Some fifty journalists of the print and audio-visual media took part in a training in Kumba.

On the occasion of the 2017 International Press Freedom Day, commemorated on May 03, 2017, a regional training workshop was organised for journalists in Kumba, Meme Division of the South West Region.

The event, at the Conference Hall of the Kumba Urban Council, was organised by the Divisional Delegation of Communication for Meme and placed under the patronage of the Senior Divisional Officer for Meme.

Some fifty journalists of the print and audio-visual media were in attendance. They received lectures on professional ethics and the fight against corruption.

The representative of the National Anti-Corruption Commission of Cameroon, CONAC, Head of the Prevention and Communication Division, Mrs Irene MORIKANG TCHE, focused her presentation on the role of journalists in the fight against corruption and the promotion of integrity.

During the question and answer session that followed the presentation, representatives of private radio and television stations promised to play a more active role in the fight against corruption by broadcasting the education and sensitisation programme of the Commission, dubbed "ESPACE CONAC", on their local and community channels.



## DEUX HÔPITAUX «VACCINÉS» CONTRE LA CORRUPTION

Les personnels du Centre des Urgences de Yaoundé et de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique de Yaoundé ont reçu des formations en matière de lutte contre la corruption.

### LE CENTRE DES URGENCES DE YAOUNDÉ S'ENGAGE

Suite à une demande du Directeur du Centre des Urgences de Yaoundé (CURY), le Dr. Louis Joss BITANG A MAFOK, des cadres de la CONAC ont animé un atelier de renforcement des capacités des membres du Comité de Lutte contre la Corruption de cette formation hospitalière, les 09 et 10 mai 2017.

Cet atelier a porté sur les modules suivants : l'état des lieux de la corruption dans le Secteur de la Santé au Cameroun, les acteurs, les outils et les techniques de lutte

contre la corruption, la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption et sa mise en œuvre.

Le démarrage effectif des activités du Comité de Lutte Contre la Corruption du CURY, nouvellement créé, est attendu après cette formation. Le Directeur du Centre s'est notamment engagé à élaborer et à mettre en œuvre une IRR au cours de l'année 2017.

### LE PERSONNEL DE L'HGOPY MIEUX OUTILLÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une Initiative à Résultats Rapides (IRR) visant à combattre

la vente illicite et parallèle de médicaments, le personnel de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique de Yaoundé (HGOPY) a participé à un atelier de formation sur les techniques de lutte contre la corruption. Ladite formation, qui a eu lieu le 24 mai 2017, était animée par deux cadres de la CONAC.

A l'issue de l'atelier, le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique de Yaoundé, le Pr FRU ANGWAFO III, a invité ses collaborateurs à mettre en application les acquis de la formation en affinant la documentation relative à l'IRR dont l'implémentation est en cours, pour des résultats satisfaisants.

### COMMENT DENONCER UN ACTE DE CORRUPTION

**Que dénoncer ?** Tout acte de corruption, en mettant l'accent sur les faits.

**Que peut-on dénoncer ?** Toute personne impliquée dans un acte de corruption.

**Comment dénoncer ?** Indiquer les noms, prénoms, lieu de service et fonction de la personne dénoncée. Décrire l'acte posé. Il est possible de faire une dénonciation anonyme.

**Comment contacter la CONAC :** On peut adresser sa requête à Monsieur le Président de la CONAC par l'une des voies suivantes :

- **Courrier :** Déposer la dénonciation au siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé.
- **Boîte Postale :** B.P : 33200 Yaoundé
- **Téléphone :** 222 20 37 32
- **Fax :** 222 20 37 30
- **Email :** info@conac.cm

*En dénonçant la corruption, vous contribuez à la construction d'un Cameroun uni, fort et prospère.*